

Les épreuves du concours ont été définies par l'[arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique](#)

Options

- **Communication, organisation et gestion des ressources humaines.**
- **Comptabilité et finance.**
- **Marketing.**
- **Informatique et systèmes d'information.**
- **Gestion des activités touristiques.**

Le programme des épreuves d'admissibilité et d'admission comporte des éléments communs à toutes les options du concours et des éléments spécifiques à chacune d'entre elles.

Les programmes de référence sont ceux en vigueur au 1^{er} janvier de l'année du concours.

Les textes législatifs et réglementaires de référence sont ceux en vigueur au 31 décembre de l'année précédant celle du concours.

Programme commun à toutes les options

1. Droit

A - Thèmes des programmes de droit du baccalauréat « sciences et technologies du management et de la gestion », ainsi que les questions, compétences et savoirs associés de nature juridique du programme de « culture économique, juridique et managériale » commun à plusieurs spécialités du brevet de technicien supérieur traités au niveau master.

B - Thématiques complémentaires traitées au niveau master :

- les régimes juridiques de l'activité professionnelle ;
- les statuts juridiques des organisations marchandes et non marchandes ;
- l'adaptation de la relation de travail par la négociation ;
- le droit de l'immatériel ;
- le droit de l'entreprise en difficulté.

2. Économie

A - Thèmes des programmes d'économie du baccalauréat « sciences et technologies du management et de la gestion », ainsi que les questions, compétences et savoirs associés de nature économique du programme de « culture économique, juridique et managériale » commun à plusieurs spécialités du brevet de technicien supérieur traités au niveau master.

B - Thématiques complémentaires traitées au niveau master :

- la dynamique de la croissance économique et le développement ;
- la politique économique dans un cadre européen ;
- la globalisation financière ;
- la régulation de l'économie mondiale.

3. Management

A - Thèmes des programmes de management de la classe de première du baccalauréat « sciences et technologies du management et de la gestion », ainsi que les questions, compétences et savoirs associés de nature managériale du programme de « culture économique, juridique et managériale » commun à plusieurs spécialités du brevet de technicien supérieur traités au niveau master.

B - Thématiques complémentaires traitées au niveau master :

- l'entrepreneuriat et le management ;
- la gestion des ressources humaines ;
- les structures et les modes de coordination ;
- la gestion des ressources technologiques et des connaissances.

Programmes spécifiques à chacune des options

1. Option communication, organisation et gestion des ressources humaines

A - Les thèmes du programme des enseignements de spécialité « sciences de gestion et numérique » en classe de première, « management, sciences de gestion et numérique » en classe de terminale - enseignement commun et enseignement spécifique de ressources humaines et communication - du baccalauréat « sciences et technologies du management et de la gestion », traités au niveau master.

B - Les compétences et savoirs associés aux blocs professionnels relatifs à la communication, à l'organisation, à la gestion du personnel et des ressources humaines des référentiels des BTS « Support à l'action managériale » et « Gestion de la PME », traités au niveau master.

2. Option comptabilité et finance

A - Les thèmes du programme des enseignements de spécialité « sciences de gestion et numérique » en classe de première, « management, sciences de gestion et numérique » en classe de terminale - enseignement commun et enseignement spécifique de gestion et finance - du baccalauréat « sciences et technologies du management et de la gestion », traités au niveau master.

B - Les compétences et savoirs associés aux blocs professionnels du référentiel du BTS « comptabilité et gestion », traités au niveau master.

3. Option marketing

A - Les thèmes du programme des enseignements de spécialité « sciences de gestion et numérique » en classe de première, « management, sciences de gestion et numérique » en classe de terminale - enseignement commun et enseignement spécifique de mercatique (*marketing*) - du baccalauréat « sciences et technologies du management et de la gestion », traités au niveau master.

B - Les compétences et les savoirs associés aux blocs professionnels des référentiels des BTS « management commercial opérationnel », « négociation et digitalisation de la relation client », « commerce international », traités au niveau master.

4. Option informatique et systèmes d'information

A - Les thèmes du programme des enseignements de spécialité « sciences de gestion et numérique » en classe de première, « management, sciences de gestion et numérique » en classe de terminale - enseignement commun et enseignement spécifique de systèmes d'information de gestion - du baccalauréat « sciences et technologies du management et de la gestion », traités au niveau master.

B - Les compétences et savoirs associés aux blocs professionnels du référentiel du BTS « services informatiques aux organisations » dans ses deux options, « solutions d'infrastructure systèmes et réseaux » et « solutions logicielles et applications métiers », traités au niveau master.

5. Option gestion des activités touristiques

A - Les thèmes du programme des enseignements de spécialité « sciences de gestion et numérique en classe de première », « management, sciences de gestion et numérique » en classe de terminale - enseignement commun - du baccalauréat « sciences et technologies du management et de la gestion », traités au niveau master.

B - Les compétences et savoirs associés aux blocs professionnels du référentiel du BTS « tourisme », traités au niveau master.